
SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

Saunatop Hammam Eucalyptus
449

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Conditions d'utilisation recommandées

Essence pour Hammam

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur

BAYROL France SAS
Chemin des hirondelles, BP 52, F-69572 Dardilly Cedex
Téléphone +33 892 707 992 (0,34 EUR/min)
E-Mail bayrol@bayrol.fr
Internet www.bayrol.fr

Service des renseignements

E-mail (personne compétente):
ASchwarzenboeck@bayrol.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° ORFILA (INRS), Téléphone +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

| Classes de risques et catégories des risques | Consignes en cas de danger | Méthode de classification |
|--|----------------------------|---------------------------|
| Aquatic Chronic 3 | H412 | |

Consignes en cas de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Consignes en cas de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Consignes de sécurité

| | |
|-------------|---|
| P101 | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| P308 + P311 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. |
| P501 | Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. |

! Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges
Contient du LIMONEN. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants
3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges
Composants dangereux

| CAS No | EC No | Désignation | [% en poids] | Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS] |
|----------|-----------|-------------|--------------|--|
| 138-86-3 | 205-341-0 | Limonène | 0,25 - 0,5 | Flam. Liq. 3, H226 / Skin Irrit. 2, H315 / Skin Sens. 1, H317 / Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 1, H410 |
| 80-56-8 | 201-291-9 | PINENE | 0,25 - 0,5 | Entz. Fl. 3, H226 / Asp.1, H304 / Hautreiz. 2, H315 / Sens. Haut, H317 / Aqu. akut 1, H400 / Aqu. chron. 1, H410 |

REACH

| CAS No | Désignation | REACH numéro d'enregistrement |
|----------|-------------|------------------------------------|
| 138-86-3 | Limonène | expected REACH Registr. 31.05.2018 |
| 80-56-8 | PINENE | 01-2119519223-49-xxxx |

SECTION 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Appeler immédiatement le médecin.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

mousse
moyen d'extinction sèche
dioxyde de carbone

Moyens d'extinction inappropriés

eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Porter un vêtement complet de protection.

Remarques diverses

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer et ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, tourbe, terre).
Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.
Ramasser mécaniquement.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Evacuation: voir paragraphe 13

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Numéro d'appel d'urgence: voir paragraphe 1

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

La température de stockage ne doit pas être supérieure à 50 °C.

Stabilité au stockage

Durée de stockage: 5 ans.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées

Voir paragraphe 1.2

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit

Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm

Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm

Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Aspect | Couleur | Odeur |
|---------|------------|-----------------|
| liquide | blanchâtre | caractéristique |

Seuil olfactif

non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

| | Valeur | Température | à | Méthode | Remarque |
|---|---------------|-------------|---|----------|----------|
| valeur pH | ca. 7 | | | | |
| plage d'ébullition | 100 °C | | | 1013 hPa | |
| Température de fusion / Point de congélation | non déterminé | | | | |

| | Valeur | Température | à | Méthode | Remarque |
|--|---------------|-------------|---|-----------|----------|
| Point d'éclair | 63 °C | | | DIN 51758 | |
| Vitesse d'évaporation | non déterminé | | | | |
| Inflammation (à l'état solide) | non déterminé | | | | |
| Inflammation (à l'état gazeux) | non déterminé | | | | |
| Température d'inflammation | non déterminé | | | | |
| Température d'auto-inflammation | non déterminé | | | | |
| Limite inférieure d'explosibilité | non déterminé | | | | |
| Limite supérieure d'explosibilité | non déterminé | | | | |
| Pression de vapeur | < 300 hPa | 50 °C | | | |
| Densité relative | 1 g/cm3 | 20 C | | | |
| Densité de vapeur | non déterminé | | | | |
| Solubilité dans l'eau | | | | | soluble |
| Solubilité dans un autre produit | non déterminé | | | | |
| Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W) | non déterminé | | | | |
| Température de décomposition | non déterminé | | | | |
| Viscosité | non déterminé | | | | |

Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

Propriétés explosives

Aucune information disponible.

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Substances à éviter

alcalies (bases)

Acide

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

| | Valeur/Evaluation | Espèces | Méthode | Remarque |
|---------------------------------|--------------------------|---------|---------|----------|
| DL50 aiguë par ingestion | Aucune donnée disponible | | | |

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Comportement dans les stations d'épuration

En cas d'introduction de faibles concentrations dans des stations d'épuration biologiques adaptées, altération de l'activité de dégradation des boues activées non probable.

Remarques générales

Eviter le contact du produit avec les eaux de source ou les eaux de surface.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations relatives au produit**

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé

eau

SECTION 14: Informations relatives au transport

| | ADR/RID | IMDG | IATA-DGR |
|---|---------|------|----------|
| 14.1. Numéro ONU | - | - | - |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | - | - | - |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | - | - | - |
| 14.4. Groupe d'emballage | - | - | - |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | - | - | - |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | | | |
| Aucune information disponible. | | | |
| 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | | | |
| Aucune information disponible. | | | |

Informations diverses relatives au transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

! SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune information disponible.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.4

Source des principales informations

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich

Renseignements puisés dans différents manuels techniques

Études toxicologiques NIOSH-Tox

Selon les législations en vigueur

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H400 Très毒ique pour les organismes aquatiques.

H410 Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.